

No. 3822. SUPPLEMENTARY CONVENTION ON THE ABOLITION OF SLAVERY, THE SLAVE TRADE, AND INSTITUTIONS AND PRACTICES SIMILAR TO SLAVERY. DONE AT THE EUROPEAN OFFICE OF THE UNITED NATIONS, AT GENEVA, ON 7 SEPTEMBER 1956¹

N° 3822. CONVENTION SUPPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE, DE LA TRAITE DES ESCLAVES ET DES INSTITUTIONS ET PRATIQUES ANALOGUES À L'ESCLAVAGE. FAITE À L'OFFICE EUROPÉEN DES NATIONS UNIES, À GENÈVE, LE 7 SEPTEMBRE 1956¹

ACCESSION

Instrument deposited on:

2 February 1973

MALI

ADHÉSION

Instrument déposé le :

2 février 1973

MALI

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 266, p. 3; for subsequent actions, see references in Cumulative Indexes Nos. 3 to 10, as well as annex A in volumes 759, 760, 814, 818, 826, 832 and 850.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 266, p. 3; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 3 à 10, ainsi que l'annexe A des volumes 759, 760, 814, 818, 826, 832 et 850.